



PRESS RELEASE COMMUNIQUE DE PRESSE COMUNICADO DE IMPRENSA

Dakar, le 30 janvier 2020

LA CEDEAO ET SES PARTENAIRES PLANIFIENT LES ACTIVITES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIMENSION REGIONALE DU PROJET D'APPUI A LA PROTECTION DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLATIONS DE LEURS DROITS (PAPEV) EN AFRIQUE DE LOUEST.

Dakar, le 30 janvier 2020. La mise en œuvre de la dimension régionale du Projet d'Appui à la Protection des Enfants Victimes de Violations de leurs droits (PAPEV) a officiellement démarré ce jeudi 30 janvier 2020 par la réunion de planification stratégique à la salle de conférence du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) à Dakar au Sénégal. La cérémonie d'ouverture de cette réunion a été présidée par le Docteur Bolanlé ADETOUN, Directrice du Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG), représentant le Docteur Siga Fatima JAGNE, la Commissaire aux Affaires Sociales et Genre de la CEDEAO.

C'était en présence de plusieurs représentants d'institutions régionales partenaires intervenant dans le domaine de la protection de l'enfant notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH), les Ministères en charge de l'enfant et de la justice du Sénégal, l'ONG ENDA Tiers-Monde, le Service Social International-Afrique de l'Ouest (SSI-AO) et le Réseau Afrique de l'Ouest pour la Protection de l'Enfant (RAO). L'objectif principal de cette réunion de 2 jours est d'échanger avec les organisations régionales de protection de l'enfant sur les dispositions et stratégies de mise en œuvre du PAPEV dans les 6 pays bénéficiaires, en vue d'apprécier leur niveau de compréhension et de connaissance du projet, mais aussi, d'élaborer ensemble un programme de travail conjoint pour la mise en œuvre de l'initiative.

Pour rappel, le PAPEV est une initiative du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du HCDH, mis en œuvre par la CEDEAO à travers son Centre opérationnel en charge du Genre, le CCDG. Il est financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Le projet qui concerne six pays de la CEDEAO que sont la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal, vise à renforcer les initiatives déjà entreprises contre l'exploitation et la maltraitance des enfants aux niveaux nationaux qui nécessitent d'être pérennisés par une approche régionale intégrée. Son objectif est de contribuer à l'atteinte des ODD, notamment les ODD 16 et 5, à travers la mise en œuvre des recommandations des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'enfant visant à la création d'un environnement sécuritaire et juste pour les enfants victimes de violation de leurs droits ainsi que leur prise en charge juridique, judiciaire et sociale dans l'espace CEDEAO.

Trois (3) activités principales sont programmées dans le volet confié au CCDG : le Renforcement ou l'appui à la création de centres de protection des enfants ; la réalisation d'un projet pilote qui concernera les 6 pays bénéficiaires afin de développer des expériences et bonnes pratiques pour la promotion du retour des enfants victimes de traite ; et enfin, un plaidoyer intense auprès des décideurs pour appuyer les processus de réformes et des lois sur la protection de l'enfant en Afrique de l'Ouest.